

INFORMATIONS MUNICIPALES SAULON-LA-CHAPELLE

UNE CERTAINE IDÉE DE LA RURALITÉ



LETTRE D'INFORMATIONS N° 67 – Novembre 2021
www.saulon.fr



EDITO

Nous rentrons déjà dans les derniers mois de cette année qui aura vu se poursuivre cette pandémie inédite avec de nombreuses conséquences sur notre vie quotidienne. La reprise s'était faite dans un mode proche de la normale : rentrée scolaire, activités sportives et culturelles dans nos associations, mise en place de cours d'éveil musical, réunions diverses... Tout cela a contribué à retrouver des moments de convivialité si utiles à la cohésion de tous. Ce fut aussi le cas pour les manifestations officielles, comme la commémoration de la fin de la 1^{ère} guerre mondiale.

Afin de rompre la morosité qui malgré tout était sous-jacente, la municipalité a souhaité vous proposer plusieurs événements de qualité, parfois inédits, et destinés au plus grand nombre : le bal festif avec Urgo et les straps, la poursuite avec autant de succès de notre marché mensuel de producteurs, la séance de cinéma avec le mois du documentaire proposé par la communauté de communes et surtout notre repas communal très récemment ; c'est toujours un réel plaisir de se retrouver, de partager un moment chaleureux !

La fin d'année s'annonce riche, représentations théâtrales, spectacle de Noël, 1^{er} anniversaire du marché avec de nombreuses surprises... Autant dire de beaux moments en perspective qui devraient nous (re)donner le sourire et l'envie de partager cette convivialité qui nous est chère !

Cette période a bien évidemment été marquée par la poursuite des actions de vos élus : le bâtiment du Mille clubs a été déconstruit, nous permettant de réfléchir, tous ensemble, à un aménagement au centre de notre commune. La concertation est aussi en cours pour d'autres lieux : ancien terrain de foot, zone de loisirs, rues... N'hésitez pas à donner votre avis ; c'est ainsi, dans la concertation que nous rendrons notre commune encore plus attractive et agréable à vivre.

Cet enthousiasme a été tempéré depuis quelques jours par l'arrivée d'une nouvelle forme du virus, nous amenant à rester prudents, à respecter les règles sanitaires. Nous formons le vœu cependant de pouvoir passer les fêtes de Noël et de Nouvel An assez sereinement. D'ailleurs, ce même espoir d'une vie ordinaire retrouvée va nous animer lors des vœux pour 2022, le 14 janvier, lors de notre désormais traditionnelle cérémonie publique. D'ici là, restons tous mobilisés dans la lutte contre le covid et les autres virus de l'hiver et continuons à prendre soin de nous-mêmes et de nos proches.

Pascal BORTOT
Maire

NOUVEAU...

... les Ateliers-discussion !

Le Comité consultatif « Développement communal », composé d'élus et d'habitants vous propose des temps de rencontres et d'échanges, dans la convivialité, autour de thèmes qui concernent notre commune et donc qui vous concernent vous aussi. Aménagements, travaux, cadre de vie, services, associations etc. sont autant de sujets qui pourront être discutés lors de ces Ateliers-discussion.

(NB : les permanences des élus continuent d'exister)



Passez nous voir quand vous voulez, même pour un temps court. Un accueil avec le sourire et avec café-croissants vous sera réservé !



1^{er} atelier-discussion, samedi 11 décembre à partir de 10h jusqu'à 12h, autour de l'utilisation de l'application **illiwap** (paramétrage du téléphone, démonstration sur écran des différentes fonctionnalités, distribution du guide d'utilisation...).



CONSEIL MUNICIPAL 25 octobre 2021 ...ce qu'il faut retenir

(le compte-rendu complet sur www.saulon.fr et sur les panneaux d'affichage)

AFFOUAGES

Pierre LUCOT, conseiller délégué, explique que suite au rendez-vous avec le représentant de l'ONF, il est nécessaire de changer la destination de la parcelle 24, très dégradée, devenue trop dangereuse pour être remise aux affouagistes. Celle-ci sera vendue sur pieds à un professionnel.

Il informe en outre que l'ONF a pris du retard avec les bûcherons qui doivent abattre de gros frênes et qu'en raison du grand nombre de têtes de frênes et chênes à couper, les affouagistes ne peuvent pas intervenir pour le moment.

VENTE PARCELLE COMMUNALE

N'ayant aucun retour de la société NATILIA, les membres du conseil municipal décident l'annulation de cette intention de vente et sa réorientation vers un nouveau projet. Le docteur CHEVALDONNÉ souhaite en effet acquérir une parcelle afin de construire une maison médicale, projet soutenu par le conseil municipal.

Considérant que le projet a besoin d'une surface de 800 m², il est nécessaire d'effectuer un nouveau découpage des parcelles situées rue du Foyer. Aussi, le conseil :

- approuve ladite vente à 33 € le m².
- décide de mandater le cabinet GIEN pour effectuer le bornage des parcelles aux frais de la commune.

LOTISSEMENT LE JARDIN DE CLAIRE

M. le Maire rappelle aux membres du conseil municipal la signature d'une convention entre la commune de Saulon-la-Chapelle, la communauté de communes de Gevrey-Chambertin et Nuits-Saint-Georges et l'aménageur SARL 4S IMMO le 15 mai 2017 liée au transfert des espaces et équipements communs du lotissement "le Jardin de Claire".

En vertu de cette convention, la commune s'engage dès à présent à incorporer dans son domaine public et à entretenir : la voirie, les espaces verts, le réseau d'éclairage public, le réseau des eaux pluviales avec tous ses accessoires (bassin de rétention, séparateur d'hydrocarbures).

GROUPE MUSICAL CLEMET LES COMPOTES

M. le Maire informe les membres du conseil municipal qu'il a été saisi d'une demande de subvention de la part du groupe Clem et les compotes. Ce groupe, dont les membres sont domiciliés sur la commune de Saulon-la-Chapelle a le projet de créer son album de chansons. Afin de concrétiser leur projet, une cagnotte en ligne a été ouverte.

M. le Maire propose aux membres du conseil municipal d'aider cette initiative et de verser au groupe une subvention de 200 €.

BIBLIOTHEQUE

M. le Maire rappelle que la bibliothèque de la commune de Saulon-la-Chapelle est hébergée dans les locaux de la commune mais gérée par le foyer rural et que par ailleurs, il est nécessaire d'établir une convention entre la commune et le foyer rural afin de définir les rôles et les missions de chacune des parties.

TRAVAUX

Dominique BLOT, 4^{ème} adjoint, informe :

- de la finition du marquage du parking de l'école maternelle.
- de l'arrachage des thuyas devant le mur du cimetière et de la fabrication d'un enclos abritant les poubelles à l'intérieur.
- de l'engazonnement par les employés communaux, aidés de Christophe ALLEXANT, du terrain à côté de la mairie.
- de la tenue d'une réunion avec Véolia au cours de laquelle il a été évoqué l'obligation pour les propriétaires de réaliser un contrôle assainissement lors d'une vente pour un coût d'environ 77 €.
- de la proposition de mutualisation d'agents avec la commune de Corcelles-les-Citeaux afin de réaliser la pose et dépose des guirlandes lumineuses.
- de la réception d'un devis d'IDEES 21 en prévision du nettoyage des rues de la commune. Son montant s'élève à 2 480 € HT.



Du nouveau au Point médical

Laurence DUBUISSON-LAMY, médecin généraliste, s'est installée début septembre dernier, en collaboration avec le docteur Marie Chevaldonné. Elle consulte le mercredi, le jeudi après-midi et le vendredi. Contact du secrétariat 09 73 03 11 00.

Noémie CHAMBREY, masseur-kinésithérapeute, s'est installée au sein du cabinet de M. Thomas FORT. Vous pouvez prendre rendez-vous au 09.83.60.31.30 (soins au cabinet ou à domicile, sur ordonnance).



QUOI DE NEUF A SAULON-LA-CHAPELLE ?

Un nouveau service à domicile : le toilettage canin

Joëlle MUNIER, toiletteuse, se déplace directement chez vous pour le toilettage de vos compagnons à quatre pattes. Grâce à son camion entièrement équipé, elle vous propose un service de qualité pour votre animal. Les produits utilisés sont naturels, bio et fabriqués en France. N'hésitez pas à l'appeler au 06.60.57.59.42 ou à visiter sa page facebook : TOUTOU BIO



Nouvelles fonctionnalités sur illiwap !

Il y a quelques années maintenant, nous avons mis en place l'application illiwap afin de diffuser les informations, les vigilances ou les alertes directement aux habitants.

Aujourd'hui, nous vous proposons 2 nouvelles fonctionnalités : la boîte à idées et le signalement.

Ainsi, vous avez la possibilité de nous faire part de vos remarques, de vos suggestions et de vos idées en utilisant la boîte à idées et vous pouvez également signaler tout problème constaté : voirie, décharge sauvage, fuite d'eau, dégradation, éclairage défaillant etc.

Pour accéder à ces fonctionnalités, rien de plus simple : cliquez sur le pictogramme "Participer" représenté par un mégaphone en bas de votre écran, puis cliquez sur "Signaler" ou "Boîte à idées" et laissez vous guider ! Et n'oubliez pas le bouton « Agenda » qui vous donne toute l'actualité de votre commune !

Rappel des différentes fonctionnalités:

- les alertes et infos
- l'agenda de la commune
- les informations pratiques concernant la mairie (adresse, mail, site internet, téléphone, horaires, photos de la commune)
- la boîte à idées
- le signalement

A venir prochainement:

- les sondages et l'annuaire (associations, commerces, santé etc.)





Le paillage du jardin... C'est le moment d'utiliser les dernières tontes du jardin pour protéger du froid votre potager et vos plantes sensibles. En effet, il est essentiel de couvrir le sol en hiver pour préserver son fonctionnement et le protéger des éléments. Le paillage permet de protéger du froid les racines les plus sensibles. Mais il permet aussi de protéger et d'alimenter la faune du sol, de limiter l'érosion et le lessivage des nutriments, tout en évitant le compactage. De plus avec une terre nue les mauvaises herbes auraient tendance à se développer à la moindre éclaircie.

Et puis, réutiliser sa tonte sur le jardin, c'est limiter une part des déchets verts dans nos poubelles ou dans les déchetteries !

Civisme : Soyons respectueux !

Trop de déchets volants qui tombent des remorques sur le trajet de la déchetterie, tant sur la route que sur les chemins blancs (parfois du verre !). *Couvrez votre remorque et ne soyez pas un danger pour les autres et pour la nature.*

Trop de crottes de chiens sur les chemins blancs et les trottoirs, trop d'usagers mécontents lorsque le soir venu, dans l'obscurité, ils marchent dedans... *Je suis responsable de mon chien, je ramasse !*

Désherbage et nettoyage de la voirie

Soucieux de l'amélioration de notre cadre de vie, nous avons mandaté une entreprise privée qui procédera au **désherbage des rues et des trottoirs**. Cette opération débutera le 29 novembre au matin et se poursuivra toute la semaine.

Un **balayage des rues** du bourg est prévu mardi 7 décembre 2021.

Merci de faire le nécessaire afin que les rues soient accessibles, et merci d'éviter tout stationnement gênant.

AGENDA (l'agenda est disponible sur illiwap !)

Samedi 4 décembre - 15 h 30

Parking salle des fêtes : le Marché fête 1 an de succès !

Lundi 6 décembre - 19h

Mairie : Conseil municipal

Samedi 11 décembre - 10 h 00

Mairie : permanence avocat + permanence élus

Mairie : « Atelier-discussion »

Dimanche 12 décembre - 15 h 00

Salle des fêtes : Arbre de Noël des écoles

Vendredi 17 et samedi 18 décembre - 20 h 30

Salle des fêtes : Théâtre, présenté par le TRAC

Dimanche 19 décembre - 13 h 30

Salle des fêtes : Bal Country



INFOS Pratiques



SECRÉTARIAT DE MAIRIE

8 Rue du Foyer

21910 SAULON-LA-CHAPELLE



Horaires d'ouverture au public

Mardi et jeudi : 14 h-19 h

Mercredi : 9 h-12 h

Vendredi : 14 h-17 h



Tél : 03.80.79.14.30

Fax : 03.80.79.14.31



accueil.mairie@saulon.fr